3e *Classe.* Terrains bas, compactes, argileux, imperméables et pourvus en outre de mauvais chemins.

En tenant compte ensuite des jours fériés et de ceux où il est impossible de travailler la terre, de faire rouler les véhicules ou mettre les animaux dehors, il a trouvé que le nombre des journées de travail était en moyenne :

		POUR LES CHEVAUX.		POUR LES BŒUFS.	
		par saison.	au total.	par saison.	au total.
Dans les terrains de 1re cl.	travaux d'été	185	285	185	230
	trav. d'hiver	100		45	
id. 2e *id.*	trav. d'été	174	270	174	210
	trav. d'hiver	96		36	
id. 3e *id.*	trav. d'été	158	250	158	190
	trav. d'hiver	92		32	

Quant au nombre d'heures dont se compose la journée des bêtes de trait, il l'évalue terme moyen, à 11 heures pour les jours d'été, et à 8 pour ceux d'hiver; ce qui donne pour le nombre d'heures de travail de l'année, les résultats suivans :

Dans les terrains.	Pour les chevaux.	Pour les bœufs.
de 1re classe. . .	2835. . . .	2165.
2e	2682. . . .	1992.
3e	2474. . . .	1804.

M. de Dombasle, malgré tout le soin qu'il a mis à régler chez lui le travail des attelages, de manière à employer ses chevaux toute l'année et à peu près sans interruption, nous apprend (Ann. de Roville, t. VI, p. 59), qu'il n'a pu parvenir à obtenir plus de 241 journées moyennes de 8 h. de trav. effectif ou 1928 h. par an.

Les quantités de travail indiquées ci-dessus pour les bœufs sont bien moindres quand, au lieu de les faire travailler constamment, on ne leur *fait faire qu'une seule attelée par jour.* Thaer établit que, dans les pays où l'on fait ainsi travailler ces animaux, un attelage de rechange de 4 bœufs fait seulement un peu plus d'ouvrage que 2 chevaux, et même avec cette condition que l'attelage de rechange est conduit au charretier dans les champs par un jeune garçon. Il est des contrées où le nombre des *bœufs de rechange est égal comme ci-dessus à celui des animaux qui travaillent*, d'autres où ce nombre n'est que la *moitié*, c'est-à-dire un bœuf de rechange pour 2 qui travaillent, et d'autres enfin où l'on n'entretient *qu'un bœuf de rechange* pour 4 ou 6 bœufs d'attelage.

Ces dernières manières d'employer les bœufs au travail sont bien loin, comme on le voit, de faire un emploi économique de leurs forces; elles conviennent mieux dans les établissemens où ces animaux sont plutôt considérés comme des bêtes de rente qu'on engraisse dans le cours de l'année et qu'il faut ménager, que comme des bêtes de trait dont il s'agit de comparer le travail à celui des chevaux. On conçoit au reste que dans les fermes mal administrées, où les attelages chôment une partie de l'année et où l'on se sert d'instrumens grossiers qui nécessitent l'application d'un grand nombre d'animaux dont on fait ainsi un emploi si peu judicieux, il peut être plus avantageux d'employer des bœufs, même de cette manière, que des chevaux qui resteraient la plupart du temps dans l'inaction et perdraient annuellement de leur valeur.

2° La *qualité du travail.* On la reconnaît à la perfection avec laquelle un travail est effectué, les conditions à remplir pour atteindre cette perfection étant variables avec la nature des travaux.

C'est un fait qui paraît démontré que les bœufs *attelés au joug* sont plus propres que les chevaux aux labours, et que leur travail, surtout dans les sols argileux, tenaces, pierreux ou montueux, ou quand il s'agit de défoncer à 9 ou 12 po. de profondeur, ou de rompre des gazons ou de vieux pâturages, est exécuté d'une manière plus régulière et plus parfaite. Ainsi, dans les fermes où les terres ont été négligées et sont en mauvais état, celles où l'on a besoin de labours soignés et multipliés, on peut employer les bœufs à ces travaux, quoique sur les terres fortes, qui ne produisent pour eux que de la paille et du foin, leur nourriture soit plus dispendieuse que sur les terres d'une moindre cohésion, plus propres à la culture des racines qui conviennent mieux à ces animaux. Les bœufs sont également employés avec avantage dans tous les autres travaux qui exigent des efforts soutenus et patiens, et on peut les appliquer au manége, aux transports sur les terrains escarpés, à l'extraction des bois des forêts, etc. Ces animaux paraissent perdre une partie de leurs avantages quand on les attelle au *collier*, mais ils sont alors plus lestes et font plus d'ouvrage.

Les chevaux de leur côté sont moins pesans que les bœufs; ils plombent moins les terres labourées et leur conservent mieux leur élasticité et leur légèreté, ce qui les rend plus aptes aux hersages et autres façons qu'on donne aux champs, et qui, n'offrant qu'une faible résistance, peuvent être exécutés avec célérité. Ce sont aussi ces animaux auxquels on doit donner la préférence quand il s'agit de transports, surtout de ceux qui se font au loin et avec rapidité ou qui ont lieu dans des routes difficiles et en mauvais état.

Le directeur de Roville nous apprend (Ann. t. Ier, p. 164) qu'il a appliqué sans inconvénient ses bœufs à tous les travaux de culture autres que les labours, qu'il les a attelés à la herse, à l'extirpateur, à la houe à cheval, et que partout ils se sont comportés avec autant de docilité et de régularité que les chevaux; mais, pour obtenir ces résultats, il faut qu'un établissement agricole soit aussi habilement administré que celui que nous venons de citer et que les services divers y soient organisés avec le même soin.

3° La *célérité du travail.* La célérité est une chose très désirable dans tous les travaux agricoles surtout dans nos climats septentrionaux où le nombre des jours favorables aux travaux agricoles est toujours borné. C'est à l'extrême mobilité des saisons en Ecosse que tous les écrivains anglais attribuent l'abandon général des bœufs dans l'agriculture de ce pays, tandis que la douceur et l'uniformité du climat dans quelques districts de l'Angleterre, rendant les travaux des champs faciles à toutes les époques de l'année, les ont fait conserver. D'un autre côté, la célérité, quand elle n'exclut pas la bonne qualité du travail et qu'elle ne peut porter aucun préjudice à la santé ou à la vigueur des moteurs, est toujours une chose utile qui permet d'obtenir le concours de ceux-ci à un prix moindre et plus avantageux.

La célérité dans le travail des animaux suppose 2 conditions; 1° que les animaux peuvent supporter pendant un certain temps un *travail extraordinaire:* 2° que leur *allure est vive et accélérée.*

Relativement au 1er point, le cheval en général l'emporte sur le bœuf, et on peut, en augmentant la quantité de ses alimens et en les lui donnant de qualité supérieure, obtenir de lui une quantité de travail très considérable; néanmoins, il paraît démontré que le bœuf jouit de la même faculté; Sinclair parle d'un habile agriculteur anglais qui, en nourrissant ses bœufs avec de l'avoine leur faisait supporter des travaux ex-